

LE CATHERINOIS

VOLUME 42 | NUMÉRO 1



JANVIER 2023

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023!

JOURNAL MUNICIPAL
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

COORDONNÉES

2, rue Laurier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1W1
(adresse postale pour tous les services)

418 875-2758

info@villescjc.com

www.villescjc.com

Mairie, Services techniques
Service sports, loisirs, culture et vie communautaire

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

Urgence municipale en dehors des heures d'ouverture de bureau : 418 875-0911

Permis de brûlage : 418 955-6269

MAIRIE | ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Accueil, requêtes et service à la clientèle
Cabinet du maire et direction générale
Communications
Évaluation, taxation et comptes payables
Greffé
Trésorerie

poste 111
poste 103
poste 112
poste 8900
poste 105
poste 104

SERVICES TECHNIQUES

URBANISME ET DIVISION HYGIÈNE DU MILIEU

poste 235

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

DIVISION TRANSPORT ET DIVISION PARCS ET BÂTIMENTS

poste 501

SERVICE SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

poste 338

BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT

poste 703

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

poste 601



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



RAYNALD HOUDE
CONSEILLER DISTRICT 1



SYLVAIN FERLAND
CONSEILLER DISTRICT 2



MARC-ANTOINE GAGNON
CONSEILLER DISTRICT 3



PIERRE DOLBEC
MAIRE



NATHALIE LAPRADE
CONSEILLÈRE DISTRICT 4



JOSÉE LAMPRON
CONSEILLÈRE DISTRICT 5



MARTIN CHABOT
CONSEILLER DISTRICT 6

Les districts 1 et 2 sont situés au nord de la rivière Jacques-Cartier et les districts 3, 4, 5 et 6 sont au sud de la rivière; les districts 3 et 4 au cœur de la Ville et les districts 5 et 6, en périphérie, au sud. Chaque élu représente donc les citoyens d'une partie du territoire.

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 19 h le deuxième et le quatrième lundi de chaque mois à la salle du conseil du centre socioculturel Anne-Hébert. Si le jour fixé pour une séance est un jour férié, la séance est tenue le jour suivant.

Pour communiquer avec un des membres du conseil, adressez-vous au cabinet du maire au numéro mentionné ci-haut. Votre message sera transmis et le membre du conseil concerné vous contactera.

Le journal municipal *Le Catherinois*, ayant pour but d'informer les citoyens, est préparé et publié par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier dix fois par année. Tiré à 500 exemplaires, il est distribué gratuitement dans différents points de services sur le territoire municipal et est diffusé sur les plateformes de communication. Toute reproduction des annonces ou information, est interdite sans la permission écrite de la Ville. La Ville ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires. Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce journal.

Impression Groupe Magnitude Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec Date de tombée le 15 du mois précédent la parution

Information Vanessa Beaulieu, responsable des communications | 418 875-2758, poste 112 | vanessa.beaulieu@villescjc.com.



Garant
des forêts
intacts^{MC}



MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,
J'espère que vous avez passé de belles Fêtes et su profiter de cette période spéciale avec vos proches.

BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Le budget d'opération 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 ont été adoptés lors d'une séance extraordinaire du conseil le 20 décembre dernier. Dans les pages de cette édition du Catherinois, nous avons reproduit tous les détails de ceux-ci.

PARC DE GLISSE

Le parc de glisse du Grand-Héron est ouvert malgré un début de saison ardu en raison des caprices de dame Nature. Comme chaque année, nous anticipons un achalandage très important. Cet hiver, les utilisateurs pourront profiter d'une nouvelle activité « la trottinette des neiges ». De plus, un concessionnaire offrira le service de restauration. Je vous invite à profiter du sentier de glace, des patinoires, de la piste de ski de fond, de la glissade et plus encore. Je tiens à féliciter et à souligner le très beau travail de monsieur Steve Rochette et de son équipe des parcs et bâtiments pour l'entretien du parc de glisse. Merci également à madame Lise Langlois et son équipe pour l'accueil et l'animation de ce parc si apprécié des utilisateurs.

SÉCURITÉ

En adaptant votre conduite selon les conditions météorologiques et en respectant les limites de vitesse et la signalisation, le pire peut être évité. La sécurité, c'est l'affaire de tous.

Pensez à vos proches, à vos amis et aux autres usagers de la route et des sentiers de motoneige; une vie ça n'a pas de prix!

ACHAT LOCAL

Ça bouge à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. De nouveaux commerces et restaurants se sont ajoutés sur notre territoire. L'ouverture d'une microbrasserie est prévue pour le printemps prochain à Place du commerce, derrière le Dollarama. La Boulange Gourmande a prévu y déménager également. De plus, la pâtisserie au Sucre d'Orge est maintenant situé à Place du Torrent. N'oublions pas qu'acheter local, c'est primordial.

FÊTE DE L'HIVER

Cette année, la fête de l'Hiver aura lieu le dimanche 29 janvier, de 10 h à 16 h, au parc du Grand-Héron. Jeux gonflables, mini-ferme, cantine extérieure, initiation au fatbike et, surtout, la visite de Bonhomme Carnaval sont au rendez-vous. Venez en grand nombre.

PARADE DE NOËL

La parade de Noël, tenue le 10 décembre dernier, a connu un vif succès. Je tiens à remercier les Chevaliers de Colomb de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'organisation de cet événement ainsi que les bénévoles et participants pour leur implication. Merci à tout le monde.

SALON EXPO-CADEAUX

Les 26 et 27 novembre dernier a eu lieu le Salon Expo-Cadeaux organisé par la Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier (CAAJC). Pour la première fois, l'événement s'est tenu à deux endroits différents : au centre socioculturel Anne-Hébert et au gymnase de l'école Jacques-Cartier. Ce fut un beau succès. Merci aux exposants et aux participants. Un merci tout spécial à madame Lucy Garneau pour l'organisation de ce beau salon. Madame Garneau et son équipe font un super travail pour que le salon s'améliore d'année en année. J'ai annoncé, lors de l'ouverture de cette année, que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier s'impliquera afin de supporter la CAAJC lors des prochaines éditions du Salon.

TEMPÊTE DU 23 DÉCEMBRE

Je veux remercier très sincèrement les pompiers, les employés de la voirie, ceux des parcs et bâtiments, les employés aux communications et aux mesures d'urgence ainsi que ceux du Service sports, loisirs culture et vie communautaire. Tous étaient à pied d'œuvre pour aider les personnes impactées par cette tempête historique, particulièrement en raison des vents violents qui ont battu des records.

Le centre socioculturel Anne-Hébert et le gymnase de l'école Jacques-Cartier ont accueilli plusieurs personnes touchées par cette terrible tempête. 75 lits étaient disponibles pour la nuit. Ils n'ont pas trouvé preneur, cependant, les douches, la soupe, le café, les jeux pour les enfants ont quelque peu soulagé les victimes de dame Nature. Avec les changements climatiques, plus que jamais vous devez avoir en main votre trousse d'urgence. Évidemment, les génératrices et les appareils de chauffage d'appoint seront très en demande dans les prochaines semaines. Ces éléments vont se répéter à coup sûr, il faut nous y préparer.

J'ai été impressionné de voir l'entraide et la solidarité entre vous, chers citoyens. Tous mobilisés, dévoués, prêts à aider ceux dans le besoin, à offrir un repas chaud ou un toit. Je tiens à vous remercier pour toutes les actions de bienveillance. Vous avez fait la différence. Je suis fier de vous représenter, je suis fier d'être votre maire. À tous ceux et celles qui n'ont pu profiter pleinement des joies du temps des Fêtes, ce n'est que partie remise.

Merci à tous.

BONNE ANNÉE

Je termine en vous souhaitant une très belle année 2023, de la santé et du bonheur. Faisons de 2023, une année de paix et d'amour.



Pierre Dolbec
Maire

Pierre Dolbec, maire

ADMINISTRATION MUNICIPALE

LE MAIRE Y ÉTAIT

Monsieur le maire Pierre Dolbec a participé aux rencontres et événements suivants :

- Le 18 novembre : Soirée de Noël des employés de la Ville;
- Le 23 novembre : Conseil des maires de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Les 26 et 27 novembre : Salon Expo-Cadeaux;
- Le 28 novembre : Séance ordinaire du conseil municipal;
- Le 29 novembre : Enregistrement des vœux de Noël pour diffusion à la télévision communautaire CJSR de Portneuf et Jacques-Cartier;
- Le 2 décembre : Soirée de Noël des bénévoles de la bibliothèque Anne-Hébert;
- Le 3 décembre : Célébration d'un mariage au centre socioculturel Anne-Hébert;
- Le 6 décembre : Conseil d'administration de la Société de développement économique de La Jacques-Cartier;
- Le 11 décembre : Souper de Noël des membres du Club de l'âge d'or;
- Le 12 décembre : Séance ordinaire du conseil municipal.

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 19 h le deuxième et le quatrième lundi de chaque mois à la salle du conseil du centre socioculturel Anne-Hébert.

Si le jour fixé pour une séance ordinaire est un jour férié, la séance est tenue le jour suivant.

Les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site Internet de la Ville (www.villescjc.com - section « Greffe » - « procès-verbaux »).

Les séances sont diffusées en direct sur YouTube et elles sont également diffusées en différé par CJSR la télévision communautaire de Portneuf et Jacques-Cartier. Les enregistrements sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Ville pendant cinq ans.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Service du greffe au 418 875-2758, poste 105.

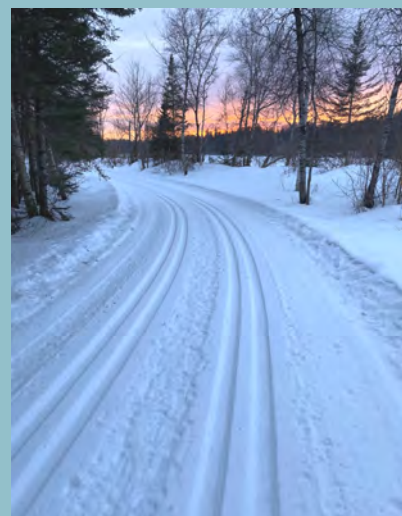
PROCHAINES SÉANCES		
JANVIER	FÉVRIER	MARS
9-23	13-27	13-27

LE PARC DE GLISSE EST OUVERT VENEZ PROFITER DE NOS INSTALLATIONS!

Information et conditions journalières :

<https://www.villescjc.com/loisirs-et-culture/parc-du-grand-heron/activites-hivernales>

418 875-2758, poste 338



ADMINISTRATION MUNICIPALE

DÉNEIGEMENT

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Responsable du déneigement des **routes régionales** : ministère des Transports du Québec

- Route de Fossambault (de la route Grand-Capsa à la rue Gingras)
- Rue Gingras
- Route de Duchesnay
- Route de La Jacques-Cartier
- Grande Ligne

Renseignements généraux ou plaintes : 511 / 1 888 355-0511 / quebec511.info

Responsable du déneigement des **routes collectrices et locales** : Ville SCJC

Renseignements généraux ou plaintes : 418 875-2758, poste 111 ou en dehors des heures d'ouverture de bureau : 418 875-0911 / info@villescjc.com

RAPPEL CONCERNANT L'HIVER

Quiconque jette de la neige sur les trottoirs et/ou dans les rues de la municipalité commet une infraction.



Important! Merci de bien placer vos bacs pour faciliter le déneigement (1,5 mètres du bord de la route).



Protégez vos boîtes aux lettres! Elles sont souvent placées dans l'emprise de rue.



STATIONNEMENT INTERDIT DU 1^{er} NOVEMBRE AU 15 AVRIL

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public et dans les stationnements appartenant à la Ville entre 23 h et 7 h, et ce, sur tout le territoire de la Ville à l'exception de la rue Désiré-Juneau où l'interdiction de stationnement est entre 23 h et 8 h du côté nord (entre la route de Fossambault et la rue Anne Hébert), des stationnements publics de la rue Désiré-Juneau et du 2, rue Laurier où l'interdiction est uniquement du dimanche au jeudi entre 23 h et 7 h le lendemain.

Il est aussi interdit à toute heure du jour, durant cette même période, de laisser tout véhicule stationné ou immobilisé sur le chemin public, durant les opérations de déneigement.

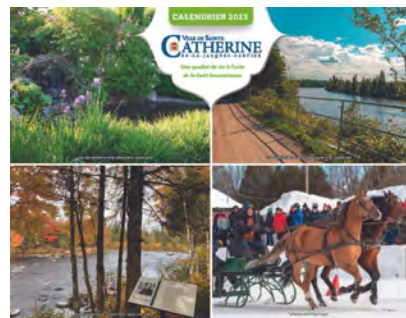
(Règlements numéros 891-2003 et 1552-2021)

CALENDRIER 2023

Vous avez probablement reçu par la poste le calendrier 2023 de la Ville. Celui-ci contient beaucoup d'information pertinente, entre autres, certains extraits de la réglementation municipale, les dates de tenue des séances du conseil municipal, les activités et événements, le calendrier des collectes des matières résiduelles, et bien plus!

Si vous ne l'avez pas reçu et que vous désirez l'avoir, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous faire parvenir un exemplaire.

Vous pouvez également consulter le calendrier en ligne sur le site Web de la Ville au www.villescjc.com, dans la section des liens rapides.



INSCRIVEZ-VOUS À LA PLATEFORME CITOYENNE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

La source municipale d'information en ligne

- Nouvelles, infolettres et alertes
- Comptes de taxes en ligne
- Calendrier des activités et événements
- Sondages
- Requêtes
- Inscription aux activités de loisirs

Créez votre dossier citoyen personnalisé au :
<https://sainte-catherine-de-la-jacques-cartier.appvoila.com>

Information : vanessa.beaulieu@villescjc.com
418 875-2758, poste 112



Voilà!



CONCOURS

Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant



8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1^{er} mars 2023 inclusivement. Vous courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi



* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} mars 2023 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 12, 19 et 26 janvier; les 2, 9, 16 et 23 février; et le 9 mars 2023. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/concours-reer-celi.

SOIRÉE

JEUX DE SOCIÉTÉ

Tu es débutant ou expert? Tu es seul ou en groupe?
Tu aimes le tock, le monopoly ou gloomhaven?
Tu joues occasionnellement ou souvent? Tu es jeune ou âgé?
AUCUNE IMPORTANCE! VIENS JOUER!

DE RETOUR EN 2023!

TOUS LES VENDREDIS SOIRS
DE 19 H À 23 H
DU 13 JANVIER AU 26 MAI
au centre socioculturel Anne-Hébert

EN COLLABORATION
AVEC



SERVICE INCENDIE



Une fois de plus cette année, le Service de protection contre les incendies vous transmettra plusieurs conseils de prévention afin d'assurer votre sécurité.

RAPPELS IMPORTANTS

- Dégagez vos entrées courantes, assurez-vous que toutes vos sorties secondaires telles que balcon, galerie, terrasse, patio, trottoir d'accès, etc. sont toujours bien déneigées;
- Les portes et fenêtres peuvent se bloquer à cause de la glace, il est important de les maintenir fonctionnelles et en bon état. Gardez toujours les accès aux issues libres même à l'intérieur de la résidence;
- Dégagez toujours un chemin pour permettre à tous les résidents de gagner rapidement le point de rassemblement prévu en cas d'urgence.



Assurez-vous que le numéro civique de votre résidence soit visible en tout temps depuis la voie publique afin de faciliter l'intervention des secours en cas de situation d'urgence. S'il n'est pas possible de voir le bâtiment de la voie publique, placez votre identification en bordure de celle-ci ou sur le devant de votre abri d'auto.

STATISTIQUES 2022

	SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER	FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC	LAC-SAINT-JOSEPH	AUTRES	TOTAL
Nombre d'appels premiers répondants	326	65	14	3	408
Nombre d'interventions incendie	193	25	13	16	247
Nombre d'appels 23 décembre (tempête hivernale)	59	22	2	1	84

2023

En ce début d'année 2023,
le Service de protection contre
les incendies de Sainte-
Catherine-de-la-Jacques-
Cartier vous souhaite une belle
et heureuse année!



Crédit photo : Alain Pons

BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE 🕒

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 13 h à 16 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30



BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT

215, rue Désiré-Juneau

L'HEURE DU CONTE EN PYJAMA

Lilas a une belle histoire à raconter aux enfants de 3 à 5 ans

Le bateau de pirate

Viens découvrir l'univers des pirates.

Mets ton pyjama, apporte ta doudou, ton toutou et viens t'amuser avec nous!

Le 16 janvier à 18 h 30

Réservation obligatoire au 418 875-2758, poste 703.

Seuls ceux qui auront réservé avant le 14 janvier pourront y assister.



Vous êtes intéressé à partager vos lectures?

Joignez-vous à notre Club de lecture. Les rencontres ont lieu tous les derniers vendredis du mois de 10 h à 11 h 30.

Bienvenue à tous!



Club de lecture
adulte

EXPOSITION JUSQU'AU 28 JANVIER ANNOU THÉBERGE, ARTISTE PEINTRE



Bonjour! Je m'appelle Annu Théberge, je suis une artiste tombée jeune dans la marmite de potion créative.

Observatrice, enthousiaste et curieuse de la nature et des gens, je suis fascinée par leur diversité et leur beauté singulière que j'aime traduire à travers des jeux de couleurs, de formes et de textures.

Le dessin, ma passion première, occupe une place importante dans mon travail. Il vient enrichir mes toiles de reliefs gestuels. C'est également mon empreinte émotionnelle la plus brute.

Je suis heureuse de vous partager mon travail et serai très curieuse et réceptive à vos commentaires et impressions!

BÉNÉVOLES



Il nous fait plaisir de vous présenter deux bénévoles qui sont dévouées à la bibliothèque Anne-Hébert depuis plusieurs années :

Madame Ginette Labbé (à gauche sur la photo)
25 ans de bénévolat

Madame Nicole Gignac (à droite sur la photo)
30 ans de bénévolat

Un hommage particulier leur a été rendu lors d'une soirée spéciale pour les bénévoles de la bibliothèque, le 2 décembre dernier.

Monsieur le maire Pierre Dolbec a tenu à les féliciter au nom de la Ville et il en a profité pour souligner l'excellence de leur travail et la valeur de l'engagement de tous les bénévoles.

Merci pour toutes ces belles années en votre compagnie, votre implication est inestimable.

CHERCHE ET TROUVE

EXPLORER LA JACQUES-CARTIER, LE TERRAIN DE JEUX DE BONHOMME CARNAVAL

La cour arrière de Bonhomme Carnaval est la région de La Jacques-Cartier. C'est ici qu'il vient pour se dégourdir dans la neige et lâcher son fou.

À l'approche du Carnaval, Bonhomme est toujours fébrile et un peu tête en l'air. Il a oublié une raquette, un appareil photo, un cellulaire et une trompette dans différents endroits lors de ses dernières visites.

Parcourir la région pour aider Bonhomme à retrouver ses objets

Du 12 au 29 janvier, les citoyens et visiteurs sont invités à se rendre dans les quatre sites visités par Bonhomme. Sur place, les explorateurs découvriront un code QR pour lui indiquer leur trouvaille. Des effigies seront tirées par Bonhomme parmi tous les participants pour les inviter à son festival.

- **Sentiers du Moulin**, Lac-Beauport;
- **Ski de fond Stoneham**, Stoneham-et-Tewkesbury;
- **Microbrasserie La Souche**, Stoneham-et-Tewkesbury;
- **Parc du Grand Héron**, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Bonhomme Carnaval visitera à nouveau La Jacques-Cartier prochainement et espère y faire de belles rencontres.

Pour connaître les détails des événements, rendez-vous sur la page Facebook de Tourisme Jacques-Cartier.



Crédit photo : Audet photo

ENTREPRENARIAT

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA JACQUES-CARTIER OFFICIELLEMENT LANCÉE



Le conseil d'administration de la Chambre de commerce de La Jacques-Cartier
Crédit photo : Christyna Mérette

C'est le 24 novembre dernier aux Sentiers du Moulin que la toute nouvelle Chambre de commerce de La Jacques-Cartier a officiellement été lancée.

Ce nouveau regroupement de gens d'affaires résulte de la fusion des cinq associations déjà existantes du territoire, soit celles de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Shannon, Lac-Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval et Stoneham-et-Tewkesbury.

Cette fusion permet ainsi d'unir les forces de chacun des regroupements. Les membres pourront notamment profiter d'activités régionales et de services améliorés répondant à leurs besoins.

Pour devenir membre ou obtenir plus de renseignements, rendez-vous au ccjacquescartier.com.

TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

EMBARQUE DANS LE BUS

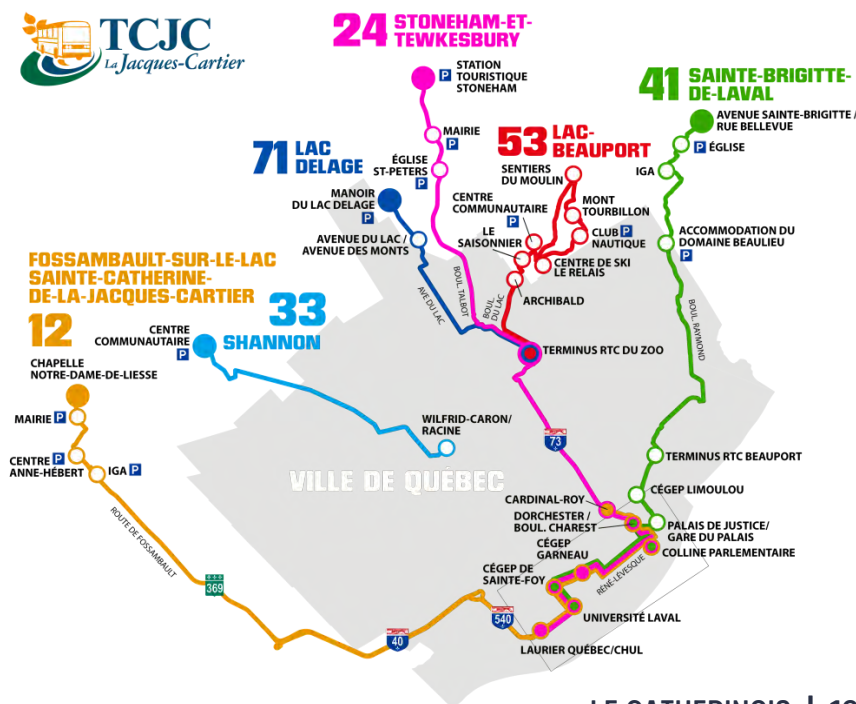
À l'aube d'une nouvelle session, embarque dans le bus! Le Transport collectif de La Jacques-Cartier est une alternative beaucoup plus économique et environnementale que l'auto solo, surtout pour se rendre à son lieu d'étude.

Les autobus du TCJC se rendent dans quelques écoles secondaires, en plus d'offrir aussi une bonne desserte vers les cégeps de Sainte-Foy, Garneau ou Champlain St. Lawrence ou encore à l'Université Laval.

Consultez les horaires de votre municipalité au tcjacquescartier.com.

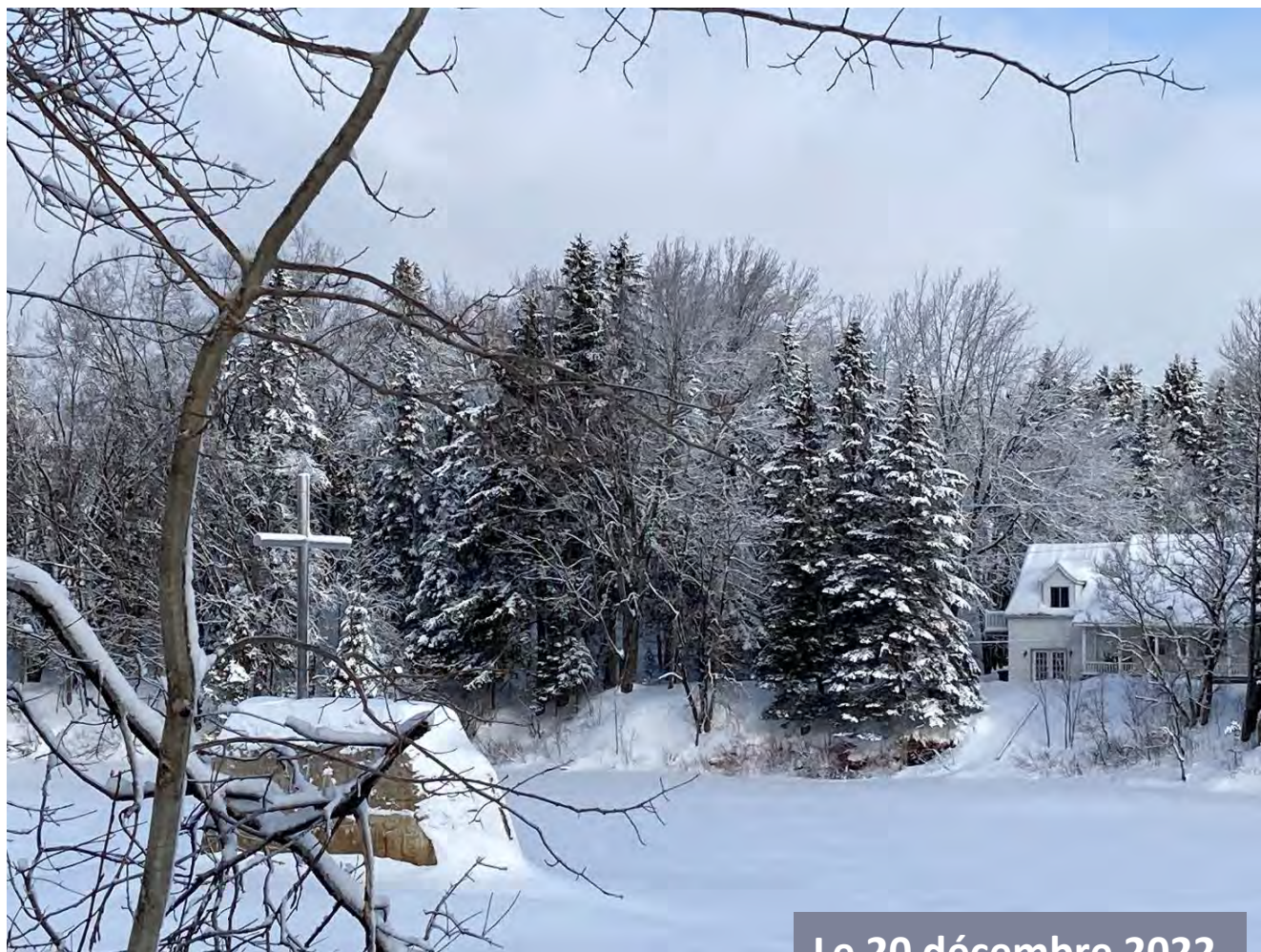
Points de vente (billets) à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

- Esso
- Familiprix Extra - Nathalie Houde
- Uniprix Claude Noël





Prévisions budgétaires 2023
et
Programme triennal d'immobilisations
2023-2024-2025



Le 20 décembre 2022



PIERRE DOLBEC
Maire de Sainte-Catherine-
de-la-Jacques-Cartier

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

L'inflation est présentement la préoccupation première des citoyens et des gens d'affaires, laquelle s'additionne à la montée des taux d'intérêt, particulièrement des taux hypothécaires.

Les municipalités n'échappent pas à ce phénomène. L'Union des municipalités estime que l'inflation, jumelée à la hausse des taux d'intérêt, aura coûté aux municipalités un milliard de dollars de plus en 2022 ou 6 % des dépenses municipales, et ça continuera en 2023.

Le conseil et le personnel de notre ville ont donc dû composer avec cette situation dans la préparation du budget 2023 et du plan triennal d'immobilisations 2023, 2024, 2025. C'est sans compter sur les délais pour l'acquisition des biens et services et la pénurie de main-d'œuvre qui accentuent encore davantage les problèmes liés à l'inflation et aux taux d'intérêt.

Les municipalités sont particulièrement touchées par l'inflation avec la hausse du coût des carburants et des matériaux et les hausses importantes des coûts de la collecte des matières résiduelles.

Les charges d'intérêt sur la dette des municipalités ont doublé au Québec en 2022, comme l'affirme Michel Girard, chroniqueur financier à TVA et au Journal de Québec et celui de Montréal.

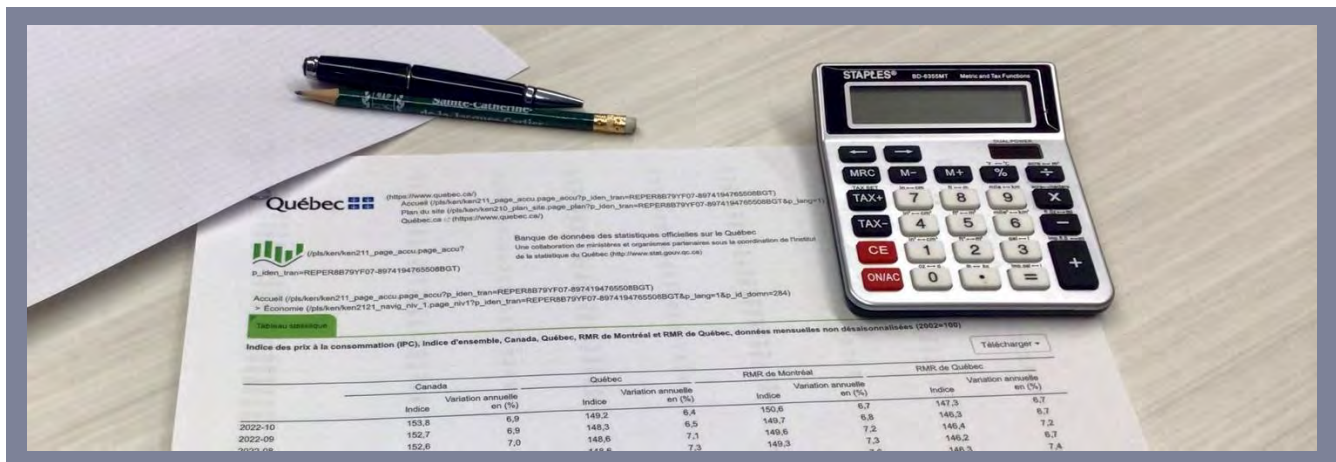
Dans sa chronique du 1^{er} décembre dernier, il affirmait ceci :

« Si la hausse de votre compte de taxes atteint 6 %, vous aurez été traité équitablement ».

D'ailleurs, notre prévision de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation pour la grande région de Québec est de 6,3 % pour l'année qui se terminera le 31 décembre 2022.

La préoccupation de chaque membre du conseil et de chaque direction des services était donc de réduire autant que possible les effets négatifs de l'inflation sur le fardeau fiscal des contribuables en 2023.

Je suis fier d'annoncer que, malgré le contexte inflationniste actuel, l'augmentation moyenne des taxes municipales en 2023 pour une résidence unifamiliale variera entre 3,1 et 3,9 % selon que vous habitez en bordure d'une rue desservie par l'aqueduc et l'égout ou selon que votre rue n'est pas desservie par ces services, mais plutôt par un service de collecte des boues de fosse septique.



Taux variés de taxation

Le conseil a, depuis plusieurs années, adopté le régime de taxation à taux variés. Le tableau suivant présente un comparatif des différents taux par catégorie. Les taux variés permettent d'éviter des transferts fiscaux puisque chaque catégorie d'immeubles n'a pas fluctué de la même façon dans le rôle d'évaluation valide pour les années 2022, 2023 et 2024.

Les deux prochains tableaux indiquent la variation des taux de taxes foncières et des tarifs entre 2022 et 2023.

Taux des taxes foncières

Catégories	Taux 2023	Taux 2022	Écart
Résiduel (résidentiel, etc.)	0,83 \$	0,808 \$	2,72 %
Non résidentiel	2,42 \$	2,35 \$	2,98 %
Industriel	2,06 \$	2,00 \$	3,00 %
6 logements et plus	1,00 \$	0,975 \$	2,50 %
Terrains vagues desservis	1,66 \$	1,616 \$	2,72 %
Agricole	0,83 \$	0,808 \$	2,72 %
Forestier	0,81 \$	0,808 \$	0,25 %

Tarifs

Les tarifs pour les matières résiduelles ont été établis en fonction du budget de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et de notre quote-part. Le total taxable est en fonction du tonnage estimé par la Régie dans le cas des commerces. La fluctuation du compte de taxes des commerces est donc influencée par le volume de déchets de chaque commerce. Le même principe s'applique au tarif d'aqueduc puisque, dans ce cas, nous tenons compte de la consommation d'eau de chacun, mesurée au compteur l'année précédente. En fonction de ces volumes, les tarifs pourront varier en plus ou en moins par rapport à 2022.

Quant aux tarifs résidentiels, les tarifs suivants ont été établis pour atteindre les revenus budgétés :

Catégories	Taux 2023	Taux 2022	Écart
Aqueduc par logement	237 \$	210 \$	12,86 %
Égout par logement	145 \$	150 \$	(3,33) %
Matières résiduelles par logement	167 \$	153 \$	9,15 %
Vidange fosse septique par logement	75 \$	62 \$	20,97 %

Taxes spéciales de bassin

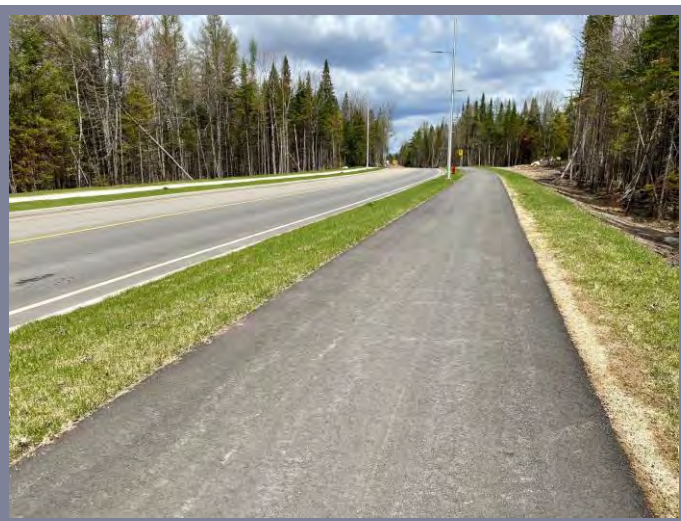
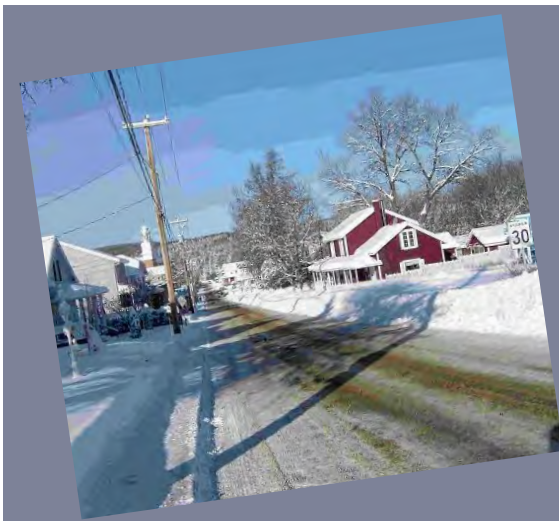
Les taxes spéciales de bassin seront légèrement à la baisse, soit d'environ 5,50 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne.

Facture de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne

Les deux tableaux suivants illustrent des exemples de compte de taxes pour une résidence moyenne; l'une à l'extérieur du secteur desservi par les services d'aqueduc et d'égout et l'autre en bordure de ces deux réseaux.

Secteur non aménagé	2023	2022	Écart
Taxe foncière générale	2 403,26 \$ (289 550 \$ x 0,83 %)	2 339,56 \$ (289 550 \$ x 0,808 %)	2,72 % ou 63,70 \$
Matières résiduelles / logement	167 \$	153 \$	9,15 % ou 14,00 \$
Vidange fosse septique / logement	85 \$	62 \$	37,10 % ou 23,00 \$
TOTAL	2 655,26 \$	2 554,56 \$	3,94 % ou 100,70 \$

Secteur aménagé	2023	2022	Écart
Taxe foncière générale	2 403,26 \$ (289 550 \$ x 0,83 %)	2 339,56 \$ (289 550 \$ x 0,808 %)	2,72 % ou 63,70 \$
Matières résiduelles	167 \$	153 \$	9,15 % ou 14,00 \$
Aqueduc / logement	237 \$	210 \$	12,86 % ou 27,00 \$
Égout / logement	145 \$	149 \$	(2,68) % ou (4,00) \$
Sous-total	2 952,26 \$	2 851,56 \$	3,53 % ou 100,70 \$
Taxes spéciales de bassin	248,72 \$ (289 550 \$ x 0,0859 %)	254,22 \$ (289 550 \$ x 0,0878 %)	(2,16) % ou (5,50) \$
TOTAL	3 200,98 \$	3 105,78 \$	3,07 % ou 95,20 \$



Détails du budget

Revenus

Comme mentionné précédemment, les revenus prévus pour 2023 sont en hausse de 9,83 %, comme suit :

Description				
REVENUS	2023	2022	Écart	
Revenus de taxes	14 174 901 \$	12 744 852 \$	1 430 049 \$	11,22 %
Paiements tenant lieu de taxes	340 073 \$	321 635 \$	18 438 \$	5,73 %
Services rendus aux organismes	1 328 001 \$	1 335 763 \$	(7 762) \$	(0,58) %
Autres services rendus	54 932 \$	59 672 \$	(4 740) \$	(7,94) %
Loisirs et culture	402 864 \$	336 288 \$	66 576 \$	19,80 %
Imposition de droits	1 004 300 \$	942 150 \$	62 150 \$	6,60 %
Amendes et pénalités	100 000 \$	100 000 \$	- \$	0,00 %
Intérêts	120 500 \$	86 900 \$	33 600 \$	38,67 %
Autres revenus	393 143 \$	462 791 \$	(69 648) \$	(15,05) %
Transferts	472 285 \$	354 406 \$	117 879 \$	33,26 %
TOTAL DES REVENUS	18 390 999 \$	16 744 457 \$	1 646 542 \$	9,83 %

Dépenses ou charges

Les charges prévues pour 2023 sont en hausse de 10,27 %, comme suit :

Description				
CHARGES	2023	2022	Écart	
Administration générale	2 433 852 \$	2 165 078 \$	268 774 \$	12,41 %
Sécurité publique	2 677 448 \$	2 540 080 \$	137 368 \$	5,41 %
Transport	2 868 152 \$	2 667 463 \$	200 689 \$	7,52 %
Hygiène du milieu	1 964 351 \$	1 708 368 \$	255 983 \$	14,98 %
Santé et bien-être	191 692 \$	226 649 \$	(34 957) \$	(15,42) %
Aménagement, urbanisme, dév.	836 806 \$	789 687 \$	47 119 \$	5,97 %
Loisirs et culture	2 882 179 \$	2 540 512 \$	341 667 \$	13,45 %
Frais de financement	1 102 210 \$	925 935 \$	176 275 \$	19,04 %
TOTAL DES DÉPENSES	14 956 690 \$	13 563 772 \$	1 392 918 \$	10,27 %



Dépenses pour chaque dollar de taxes



Masse salariale

La masse salariale, en incluant les avantages sociaux, passe de 6 831 301 \$ à 7 469 225 \$, une augmentation de 637 924 \$ ou 9,3 %.

Cette hausse s'explique par :

- L'indexation des salaires;
- Les augmentations d'échelon;
- L'embauche de nouveaux employés;
- Les promotions;
- L'augmentation du salaire minimum.

Service de la dette

Au niveau du service de la dette, la hausse des taux d'intérêt commence à avoir un impact sur le budget 2023, comme démontré ci-après :

Description	2023	2022	Écart	
Intérêts	929 091 \$	750 522 \$	178 569 \$	23,79 %
Frais de refinancement	105 423 \$	111 413 \$	(5 990) \$	(5,38) %
Autres intérêts et frais	67 696 \$	64 000 \$	3 696 \$	5,78 %
Sous-total	1 102 210 \$	925 935 \$	176 275 \$	19,04 %
Remboursement de capital	3 142 900 \$	3 027 600 \$	115 300 \$	3,81 %
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	4 245 110 \$	3 953 535 \$	291 575 \$	7,38 %

Une partie du service de la dette est assumée par le gouvernement du Québec et une autre par nos villes partenaires dans des ententes intermunicipales.



Plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

Le programme triennal d'immobilisations regroupe les investissements que le conseil prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Ce programme est réalisé à partir d'un inventaire complet des besoins dans chacun de nos services municipaux. Il s'agit d'un exercice de priorisation que les élus ont réalisé avec beaucoup de sérieux. En effet, il faut planifier dans le temps les investissements qui répondront aux besoins de la population, mais aussi à leur capacité de payer.

Les investissements compris dans le programme triennal d'immobilisations totalisent 32,44 millions de dollars sur trois ans, comme suit :

2023	2024	2025	TOTAL
10,4 millions \$	6,9 millions \$	15,1 millions \$	32,4 millions \$

Ces investissements devraient être financés grâce, en partie, à différents programmes de subvention. En effet, le présent programme prévoit des contributions gouvernementales de l'ordre de 43 % ou 13,8 millions de dollars. On sait que les gouvernements encouragent fortement les investissements en mettant en place plusieurs programmes d'aide.

Un peu plus de 2,7 M\$ seront puisés à même nos excédents non affectés et les différents fonds dont dispose la Ville, évitant ainsi des emprunts du même ordre.

Finalement, pour boucler le financement des projets annoncés aujourd'hui, nous comptons emprunter 14,04 millions de dollars qui seront à la charge des contribuables. Les taux d'intérêt sont encore assez bas et nous devons profiter des opportunités de subvention.

Il faut toutefois savoir qu'au cours des trois prochaines années, nous rembourserons plus de 9 millions de dollars sur notre dette. Donc, l'augmentation de la dette sera maîtrisée, d'autant plus que la richesse foncière de notre ville s'accélère présentement avec plusieurs investissements privés dans les domaines résidentiel, commercial, industriel, agricole et institutionnel. Un ratio mesurant ce rapport entre l'enrichissement et l'endettement est sérieusement pris en compte par la Ville. Notre objectif est de maintenir ce ratio au cours des trois prochaines années.



Les investissements nécessitant des emprunts seront soumis à l'approbation des contribuables. Le mode de financement des investissements du plan triennal s'établit donc comme suit :

Année	Subvention	Appropriation des excédents	Fonds parcs terrains jeux	Fonds de roulement	Fonds sablières	Contribution des promoteurs	Règlement emprunt à l'ensemble	Règlement emprunt bassin ou secteur	Emprunts payables par autres villes	TOTAL
2023	5 112 073 \$	109 070 \$	15 000 \$	196 800 \$	---	250 000 \$	4 655 901 \$	15 000 \$	45 002 \$	10 398 846 \$
2024	1 749 726 \$	48 658 \$	45 000 \$	205 000 \$	188 700 \$	1 180 000 \$	3 444 430 \$	---	20 097 \$	6 881 611 \$
2025	6 943 376 \$	49 070 \$	15 000 \$	173 000 \$	---	450 000 \$	5 935 942 \$	800 000 \$	788 765 \$	15 155 153 \$
Total	13 805 175 \$	206 798 \$	75 000 \$	574 800 \$	188 700 \$	1 880 000 \$	14 036 273 \$	815 000 \$	853 864 \$	32 435 610 \$

Par service, les investissements se répartissent comme suit :

Année	Administration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Santé et bien-être	Aménagement, urb., dév.	Loisirs et culture	TOTAL
2023	148 000 \$	270 000 \$	2 289 006 \$	343 500 \$	---	1 630 000 \$	5 718 340 \$	10 398 846 \$
2024	750 000 \$	55 000 \$	4 671 700 \$	1 230 000 \$	---	---	174 911 \$	6 881 611 \$
2025	50 000 \$	4 080 000 \$	6 590 400 \$	---	---	---	4 434 753 \$	15 155 153 \$
TOTAL	948 000 \$	4 405 000 \$	13 551 106 \$	1 573 500 \$	---	1 630 000 \$	10 328 004 \$	32 435 610 \$



Voici une autre façon de ventiler le plan triennal d'immobilisations comme le requiert le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

	2023	2024	2025	TOTAL
INFRASTRUCTURES				
Conduites d'eau potable	20 000 \$	250 000 \$		270 000 \$
Usines de traitement de l'eau potable		980 000 \$		980 000 \$
Usines et bassins d'épuration				
Conduites d'égout	310 000 \$			310 000 \$
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	1 450 506 \$	2 616 200 \$	6 339 400 \$	10 406 106 \$
Système d'éclairage des rues				
Aires de stationnement				
Parcs et terrains de jeux	101 500 \$	70 000 \$	4 315 000 \$	4 486 500 \$
Autres infrastructures	5 000 \$	500 000 \$	45 000 \$	550 000 \$
BÂTIMENTS				
Édifices administratifs	5 543 000 \$	674 500 \$	2 878 000 \$	9 095 500 \$
Édifices communautaires et récréatifs	310 500 \$		62 000 \$	372 500 \$
VÉHICULES	102 000 \$	438 000 \$	1 323 000 \$	1 863 000 \$
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	131 580 \$	180 000 \$	91 340 \$	402 920 \$
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS	406 300 \$	428 000 \$	55 000 \$	889 300 \$
TERRAINS	1 975 000 \$	700 000 \$		2 675 000 \$
AUTRES	43 460 \$	44 911 \$	46 413 \$	134 784 \$
TOTAL	10 398 846 \$	6 881 611 \$	15 155 153 \$	32 435 610 \$



Principaux projets de notre plan triennal d'investissements 2023-2024-2025

2023 – Investissements de 10,4 M\$

Édifice de la division parcs et bâtiments, subventionné à 73 %, soit 3 796 000 \$, donc un coût net de 1 404 000 \$	5 200 000 \$
Acquisition de terrains pour le projet d'école secondaire annoncé au printemps 2022	1 625 000 \$
Réfection d'une partie de la route des Érables, subventionnée à 85 %, soit 711 808 \$, donc un coût net de 125 613 \$	837 421 \$
Réfection du Vieux Chemin, si subventionné. Subventionné à 70 %, soit 303 159 \$, donc un coût net de 129 926 \$	433 085 \$
Mise à niveau du poste de pompage d'égout sur la route Montcalm	250 000 \$
Plans et devis pour l'agrandissement et la réfection du poste incendie, subventionnés à 73 %, soit 146 000 \$, donc un coût net de 54 000 \$, partageable avec les villes parties à l'entente intermunicipale	200 000 \$
Achat d'une chenille à trottoir, vu la quantité de nouveaux trottoirs à déneiger	249 000 \$
SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2023	8 794 506 \$
D'autres travaux plus mineurs et l'achat d'équipements et de machinerie complètent les projets d'immobilisations 2023	1 604 340 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2023	10 398 846 \$

2024 – Investissements de 6,9 M\$

Réfection d'une partie de la route Montcalm, subventionnée à 85 %, soit 925 650 \$, le solde étant financé par le fonds sur les carrières et sablières, donc un coût net nul	1 089 000 \$
Agrandissement du réservoir d'eau potable. Ce projet nous permettra d'avoir une meilleure réserve d'eau potable en cas de sécheresse ou une meilleure protection incendie en cas de sinistre majeur	930 000 \$
Travaux de voirie route de Fossambault Nord, subventionnés à 85 %, soit 545 360 \$, donc un coût net de 96 240 \$	641 600 \$
Agrandissement de la mairie pour l'ajout de bureaux et quelques modifications	630 000 \$
Relocalisation du dépôt à neige, après les études nécessaires et l'obtention du certificat d'autorisation	800 000 \$
Achat de terrain à proximité du garage municipal	400 000 \$
Achat d'un camion 10 roues	390 000 \$
Achat d'un chargeur sur roues	373 000 \$
Remplacement de l'égout pluvial sur la rue des Lilas	300 000 \$
Travaux de pavage sur les routes locales	200 000 \$
SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2024	5 753 600 \$
D'autres travaux plus mineurs et l'achat d'équipements et de machinerie complètent les projets d'immobilisations 2024	1 128 011 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2024	6 881 611 \$

2025 – Investissements de 15,1 M\$

Construction d'un préau avec glace réfrigérée. Ce projet pourrait se voir attribuer une subvention de 1 864 800 \$. Une demande de subvention à cet effet est à préparer	2 800 000 \$
Remplacement d'un camion citerne au Service incendie	1 225 000 \$
Agrandissement du poste incendie, subventionné à 73 %, soit 2 044 000 \$, donc un coût net de 756 000 \$ dont 293 343 \$ sont payables par d'autres villes. Sur le montant total de 2 800 000 \$, 462 657 \$ sont à la charge des contribuables de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	2 800 000 \$
Travaux de réfection de la route Grand-Capsa. Ce projet peut faire l'objet d'une subvention de 876 350 \$ et donc représenter un coût net de 154 650 \$	1 031 000 \$
Intersection route de la Jacques-Cartier et avenue des Catherine, subventionnable à la hauteur de 450 000 \$	1 800 000 \$
Pavage du stationnement du parc du Grand-Héron avec drainage pluvial	1 500 000 \$
Prolongement du trottoir sur la rue Jolicoeur jusqu'à la Caisse populaire, depuis la résidence Jolicoeur. Ce projet peut faire l'objet d'une subvention de l'ordre de 50 %	915 000 \$
Réfection de la rue du Grand-Pré, subventionnable à raison de 485 100 \$	693 000 \$
Rond-point face à la rue Edward-Assh, avec la collaboration du ministère des Transports	800 000 \$
SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2025	13 564 000 \$
D'autres travaux plus mineurs et l'achat d'équipements et de machinerie complètent les projets d'immobilisations 2025	1 591 153 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2025	15 155 153 \$

Aréna et piscine

Pour l'instant, l'absence d'aide financière nous empêche de réaliser ces deux projets souhaités par la population de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ils n'ont donc pas été planifiés au plan triennal.

Nous avons cependant fait une étude à l'interne sur les coûts de construction d'une piscine et sur les coûts d'opération de celle-ci.

Nous avons également actualisé les coûts pour un aréna, en raison du fort taux d'inflation. Pour ce dernier projet, une demande de subvention n'a pas été acceptée. Il faut dire que l'enveloppe budgétaire dont jouissait le Ministère était nettement insuffisante et qu'elle servait davantage à soupoudrer de petites sommes un peu partout, plutôt que de financer des projets structurants. Malgré les appuis de la Ville de Pont-Rouge et du président de la Communauté métropolitaine de Québec, notre projet n'a pas reçu l'aval du gouvernement.

Il est impensable de réaliser le projet d'un aréna et le projet d'une piscine sans une aide financière substantielle.

Pour une piscine, nous estimons qu'il en coûterait 420 \$ annuellement à un propriétaire d'une maison unifamiliale moyenne, en l'absence de subvention. Le ratio moyen d'habitants par piscine se situe à environ 25 000 personnes.

Pour réaliser ces projets, il faut donc compter sur deux choses, soit des regroupements de municipalités dans des ententes intermunicipales et des subventions des gouvernements du Québec et du Canada. Évidemment, l'assentiment de la population est essentiel.

Nous continuerons, dans le futur, nos démarches pour rendre ces infrastructures accessibles à la population.



BILLODEAU
BARIL
LEEMING
ARCHITECTES

Illustration artistique pouvant différer de la réalité, veuillez vous référer aux échantillons et plans de l'architecte.
L'architecte décline sa responsabilité sur le projet tel que conçu et sur les décisions prises par lui ou pour son compte.
Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions élaborées par ordinateur
ainsi que les cahiers de charges, sont des instruments au moyen desquels il fournit ses services et ils demeurent sa
propriété. Ils ne peuvent pas être reproduits pour plus d'un projet, servir pour plus d'un projet ou être réutilisés ni être
modifiés, à moins d'une entente formelle au contraire. Il est de même pour tout document sur support informatique.

ARÉNA SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER
PERSPECTIVE EXTÉRIEURE A
017-4414
2019-06-14

Conclusion

Au fil des dernières années, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est devenue une ville des plus attractives pour les investisseurs. En favorisant la création de richesse foncière, nous sommes et serons en mesure de faire face aux besoins actuels et futurs de nos concitoyens, à des coûts très concurrentiels avec les autres villes.

C'est ce qu'indique l'indice d'effort fiscal compilé par le MAMH qui place nos charges fiscales en bas de plusieurs municipalités de la région. Notre indice de vitalité économique est également parmi les meilleurs au Québec.

Plusieurs villes font face à des hausses de coûts exorbitants ou à l'absence de soumissionnaires pour donner les services requis à la population. Comme notre ville offre plusieurs services en régie interne, nous sommes à l'abri de la tempête qui s'abat sur les villes du Québec en raison de l'inflation, des taux d'intérêt à la hausse et de la pénurie de main-d'œuvre. Ces phénomènes inquiétants nous touchent, mais dans des proportions moindres.

La richesse foncière créée nous a permis d'absorber une bonne partie de la hausse des coûts pour 2023. Avec une inflation à 6 % et des taux d'intérêt qui montent régulièrement depuis un an, une augmentation de taxes entre 3,1 et 3,9 % démontre bien que notre formule est la formule gagnante. Tout cela en continuant d'améliorer la qualité de vie des Catherinois et Catherinoises, par une offre de services commerciaux très variés et de services municipaux de qualité.

D'autre part, relativement au programme d'investissements des années 23, 24 et 25 que nous présentons ce soir, nous tirons profit de l'abondance des subventions à des pourcentage élevés. Sans ces subventions confirmées et à confirmer, plusieurs des investissements retenus par le conseil ne pourraient se réaliser. Notre objectif est de maintenir un ratio stable « endettement net sur richesse foncière uniformisée » et les coûts de nos services municipaux à des taux très compétitifs.

La protection de l'environnement demeure aussi une priorité pour notre conseil. La qualité de vie des citoyens doit se traduire par un environnement sain, des services de qualité à des coûts les plus bas possible et une économie locale en santé.

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se distingue par la compétence de ses ressources humaines, leur désir d'offrir des services de qualité et contribuer ainsi à la qualité de vie des Catherinois et Catherinoises. Je tiens à remercier tout le personnel, tous les bénévoles des organismes et tous les membres du conseil qui contribuent à faire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier une ville où il fait si bon vivre.

J'espère que les informations transmises ce soir sur le budget 2023 et le PTI 2023-2024-2025 seront à votre satisfaction. N'hésitez pas à nous transmettre vos questions. Il nous fera plaisir d'y répondre.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un très joyeux Noël et une année 2023 qui saura vous combler.



Pierre Dolbec, maire

BABILLARD DES ORGANISMES



Comité d'orientation
et dépannage

COMITÉ D'ORIENTATION ET DÉPANNAGE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DEUX FOIS PAR MOIS

au local du Comité d'orientation et dépannage
261, rue Edward-Assh, local E

Faites votre demande au 418 441-8840
(laissez un court et clair message.
Nous communiquerons avec vous par la suite).

Josée Lampron, responsable



CHEVALIERS DE COLOMB

RÉUNION MENSUELLE

Le lundi 6 février à 19 h
au centre socioculturel Anne-Hébert



MAISON DES JEUNES

DISCO 6-11 ANS

Le vendredi 27 janvier à 19 h
au centre socioculturel Anne-Hébert

➔ Tous les organismes reconnus peuvent profiter du babillard.
Faites parvenir vos textes avant le 12 de chaque mois,
par courriel à eric.gingras@villescjc.com



CONFIEZ L'ENTRETIEN DE VOTRE MAISON CET HIVER À UN VRAI PRO !

Gamme complète de services dont le déneigement
de toitures et des entrées piétonnières, installation
de garages de toile, cordage de bois et surveillance
de résidences.

Fort de plus de 15 ans d'expérience, Jean
Fait Tout est la référence dans les environs
de Lac-Saint-Joseph, Fosssambault et
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

jeanfaittout.ca /

418 998-8993

ORGANISMES

CERCLE DE FERMÎÈRES SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LES MEMBRES DU CERCLE DE FERMÎÈRES VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE 2023!

Sincères remerciements à tous ceux et celles qui nous ont visités les 26 et 27 novembre lors de notre salon annuel Expo-Cadeaux!
Votre soutien nous est très précieux!



Félicitations aux gagnants du tirage tenu lors de notre événement! Voici la liste des chanceux et chanceuses : Anne Blanchette, Marc-Antoine Bédard, Claire Bertrand, Marie-Josée Bertrand, Ryan Bilodeau, Denise Blouin, Michel Bois, Chantale Bouchard, Lucie Boulet, Céline Bourget, Monique Brassard, Raphaël Caron, Johannie Kim Cavanagh, Céline Daigle, Christine Delisle, Marie-Claude Denis, Johanne Devost, Mado Fortier, Thérèse Fournier, Rita Gauthier, Ghislaine Gauvin, Manon Germain, Marjolaine Germain, Denise Gervais, Suzanne Godin, Johanne Goddu, Chantale Hamel, Thérèse Jasmin, Edelgard Kaiser, Shanny Lamothe, Nathalie Laprade, Sacha Legault, Sylvie Lessard, Delphine Lévesque, Jocelyne Martel, Yvon Martel, Danielle Mathieu, Diane Moisan, Sophie Painavoine, Chantale Paquette, Maeva Pelletier, France Plamondon, Paulette Raynaud, Martine Robert, Jocelyne Robitaille, Christine Roy, Huguette Roy, Caroline Sarra-Bournet, Rozelle Savard, Anne Tanguay, Louis Tanguay, Monique Trudel, Cassandra Turcotte et Jull Willin.

Les activités régulières du Cercle reprendront le mardi 10 janvier de 13 h à 16 h. Notre local est ouvert tous les mardis de 13 h à 16 h et les jeudis de 18 h 30 à 21 h.

Bienvenue à toutes! Venez nous rencontrer pour échanger et partager avec nous votre savoir-faire ou profitez-en pour découvrir le monde des arts textiles!

 Suivez nos activités sur Facebook
www.facebook.com/cerclefermieresscjc

Lise Filion
Communications



COMPTOIR DES AUBAINES



LE COMPTOIR DES AUBAINES

Donner • Vendre • Aider

2, rue Jolicoeur

Horaires

Lundi, mercredi et jeudi : 10 h 30 à 16 h

Mardi : 10 h 30 à 16 h et 19 h à 21 h

Vendredi 19 h à 21 h

Samedi : 9 h à 12 h

Dimanche : fermé

*Argent comptant seulement

**Les dons sont acceptés durant les heures d'ouverture.
Il est également possible de les laisser dans le conteneur
extérieur prévu à cet effet (vêtements et petits articles).*

Information: 418 875-1771

REMERCIEMENTS

Merci à la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine pour son support tout au cours de l'année 2022, notamment lors des événements suivants tenus à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

- Derby d'hiver
- Fête nationale du Québec
- Rodéo Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Cinéparc du Grand-Héron
- Marché public
- Fête familiale au Marché public
- Jour du Citoyen
- Salon Expo-Cadeaux



Desjardins

Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

ORGANISMES

CHEVALIERS DE COLOMB SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER CONSEIL 446



Les Chevaliers de Colomb remercient les citoyens présents lors de la Parade de Noël du 10 décembre dernier.

Soulignons aussi la participation de certains commerces et la Ville de Ste-Catherine qui ont contribué à la réussite de l'événement.

Les commandites ont été très appréciées; notamment la distribution des friandises et les tirages lors du souper. Merci aux commanditaires!

Il ne faut pas oublier ce fameux souper spaghetti où 200 personnes ont pu profiter de ce petit repas à prix modique...
Merci à la Ville pour le prêt de ses locaux et son personnel sans quoi l'activité n'aurait pu se réaliser.

Enfin merci à tous les BÉNÉVOLES qui ont su s'impliquer pour l'activité.

Si le défi des Chevaliers de Colomb vous intéresse, faites vous plaisir et devenez membre!

Communiquez avec moi, par téléphone au 418 657-0038 ou par courriel à gerald-juneau@hotmail.com.

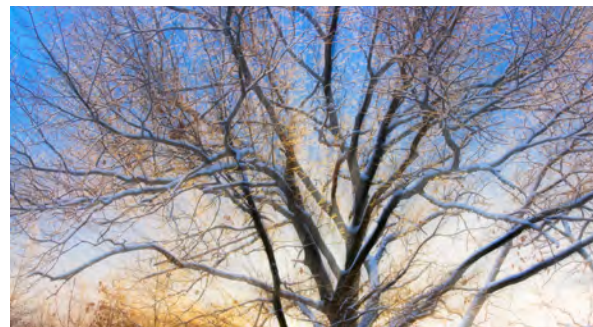
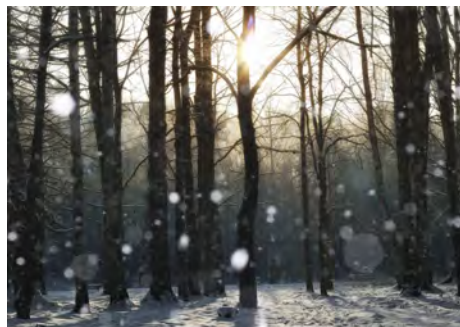
Par la même occasion, les Chevaliers de Colomb vous souhaitent une bonne et heureuse année!
Soyez prudents, on tient à vous.

Merci encore et à l'an prochain!

Le Comité de la Parade



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA JACQUES-CARTIER BONNE ANNÉE 2023!



La Société d'horticulture et d'écologie de La Jacques-Cartier vous souhaite une belle année remplie de soleil, suffisamment de pluie et de la chaleur pour faire pousser les végétaux que vous aimez cultiver. En parlant de pousses et de choix, il sera bientôt temps de penser à se préparer, afin de choisir les bonnes semences à mettre au jardin ou les fleurs que nous souhaitons dans nos plates-bandes.

Nous vous offrons une soirée sur le thème des semences. D'abord la présentation d'une **conférence sur la production de semences, la récolte et la conservation**. Puis une activité **d'échange de semences** suivra. **Les participants sont invités à apporter des semences à échanger ou à donner**. Belle occasion pour diversifier vos semis, expérimenter de nouvelles variétés bien adaptées à notre région.

Conférence Récolter ses semences



Conférencière : Madame Thérèse Gamache



Quand : Le jeudi 16 février à 19 h



**Où : Au centre socioculturel Anne-Hébert
22, rue Louis-Joliet**



**Coût : Gratuit pour les membres
10 \$ pour les non-membres**



Bienvenue à tous!



Le Comité administratif
Société d'horticulture et
d'écologie de La Jacques-Cartier

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

UN CHAPELAIN AU SERVICE DE SON PAYS - PREMIÈRE PARTIE

Premier aumônier canadien-français à être promu au grade de Lieutenant-Colonel, l'abbé Siméon Jolicoeur, curé de Sainte-Catherine-de-Portneuf, anime une conférence le 6 décembre 1916 à l'Université Laval au profit de la société Saint-Vincent-de-Paul. Plusieurs dignitaires y sont présents dont le premier ministre du Québec sir Lomer Gouin, Mgr François Pelletier et le brigadier général Fages [1]. À l'aide de projections lumineuses, il présente l'aviation, la marine, l'infanterie ainsi que l'artillerie de l'armée canadienne. Des vues de la marine française et anglaise y sont aussi projetées. Il décrit l'éclatante victoire de la flotte britannique du 28 août 1914 à Heligoland en Mer du Nord, la retraite lors de la bataille de Mons du 23 août 1914 en Belgique, victoire tactique britannique, ainsi que bien d'autres batailles.

Mais pour quelle raison une telle conférence est présentée par le curé de la paroisse de Sainte-Catherine? Pour répondre à cette question, nous nous sommes basés, entre autres, sur des articles de journaux retrouvés dans les archives du presbytère de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Le Canada entre en guerre

Au début du XX^e siècle des alliances rivales, conflits d'intérêts et traités divisent l'Europe. Ainsi, la plupart de ces pays se préparent à la guerre en espérant que celle-ci favoriserait des intérêts nationaux.

Le Dominion du Canada n'y échappe pas. Dès 1912, le ministère de la Milice et de la Défense du Canada identifie ses besoins pour la formation d'environ 5 000 hommes chaque été. Il doit identifier un endroit au Québec. Ce qui amène le gouvernement fédéral à acquérir près de 200 ha sur les territoires des paroisses de Saint-Gabriel-de-Valcartier et de Sainte-Catherine-de-Portneuf pour en faire un camp militaire l'année suivante. Puisque 90 % des terres expropriées proviennent de Saint-Gabriel-de-Valcartier, le site portera le nom de Camp Valcartier.

Le 4 août 1914, l'Empire britannique, y compris le Canada, entre en guerre, allié à la Serbie, la Russie et la France contre l'Empire allemand et l'Autriche-Hongrie. À la demande de Londres, le gouvernement canadien décide que 25 000 soldats seront en service outre-mer. Il applique directement ce que l'ancien premier ministre du Canada de 1896 à 1911, Sir Wilfrid Laurier avait proclamé en 1910 : « Quand la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada l'est. Il n'y a pas de distinction » [2].

La Base militaire Valcartier

Il faut agir rapidement. Dès le 8 août, les travaux d'équipement militaire débutent. Des recrues sont enrôlées dans les différents régiments au pays puis regroupées pour l'entraînement à Valcartier. Les premières troupes arrivent deux semaines plus tard. Déjà on leur remet leur équipement, dispense un entraînement en préparation à la guerre. En septembre, plus de 30 000 hommes arrivés par train sont logés dans des tentes. À la fin de ce mois, avant le départ du corps expéditionnaire canadien, une grande revue militaire est organisée et le public y accourt.

Le Camp Valcartier deviendra la principale base d'entraînement du premier contingent canadien avant leur départ pour les combats outre-mer, mais pas pour longtemps. Au cours de cette guerre, le Camp Valcartier aura vu la décentralisation de l'entraînement vers divers camps répartis au pays.

Au printemps 1915, presque tous les convois quittent Halifax, où le port reste ouvert toute l'année contrairement à celui de Québec qui doit fermer en hiver. En 1914, alors qu'ils étaient 33 644 hommes, ils ne seront plus que 1 811 en 1917.

La base fermera en 1918 après la Grande Guerre. Elle avait pourtant été la plus grande base du Canada avec tous ces hommes et 8 000 chevaux. Elle réouvrira ses portes en 1930 pour entraîner le Royal 22^e Régiment et quelques unités de réserve [3].

Le curé Jolicoeur à la guerre

Siméon Jolicoeur, curé de la paroisse de Sainte-Catherine depuis 1896 est nommé le 23 août 1914, Chapelain en chef du Camp de Valcartier. Il est alors âgé de 52 ans. Il participe activement aux préparations de soldats sur la base. Le 3 octobre 1914, à titre de Major, il part pour la Grande-Bretagne dans le premier contingent. Un convoi de 23 navires transportant près de 33 000 Canadiens, dont 1 000 Canadiens français.

En mars 1915, Siméon Jolicoeur est promu Lieutenant-Colonel. Il revient au pays pour un congé de quelques semaines. Il repartira le 15 du mois suivant pour participer aux batailles de Neuve-Chapelle où 2 000 hommes et 150 officiers y trouveront la mort.

À suivre le mois prochain...

Références

Articles de journaux variés de 1914 à 1932 trouvés dans les « scrap books » du presbytère de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, plus spécifiquement ceux de l'Action sociale du 1^{er}, 16 septembre et 27 octobre 1914, l'Action catholique du 5 décembre 1916 et Le Soleil du 7 décembre 1916. Un grand merci aux archives de la paroisse de la Transfiguration du Seigneur.

¹ Causerie par l'aumônier Jolicoeur, journal Le Soleil du 7 décembre 1916, page 3.

² Site Web du Musée canadien de la guerre L'entrée en guerre - Le Canada entre en guerre | Le Canada et la Première Guerre mondiale [museedelaguerre.ca].

³ Serge Durlfänger, Le recrutement au Canada français durant la Première Guerre mondiale, site Web du Musée canadien de la guerre [museedelaguerre.ca], section dépêche.



Curé Jolicoeur
Crédit photo : Musée de la
Civilisation, fonds d'archives du
Séminaire de Québec



La Première Armée canadienne revenant d'un exercice militaire
au Camp Valcartier, 1914
Crédit photo : ministère de la Défense nationale du Canada
Bibliothèque et Archives Canada - C036116



Siméon Jolicoeur aumônier au Camp de Valcartier
Crédit photo : Paroisse de La Transfiguration-du-Seigneur

ÉCOLES

ÉCOLE DES EXPLORATEURS – CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE LA SEMAINE DES ARTS

La dernière semaine avant le congé des Fêtes, tous les élèves de l'école des Explorateurs ont eu la chance de vivre différentes activités en lien avec les arts. Cette année, la semaine des arts s'est tenue du 16 au 21 décembre dernier.

Lors de cette semaine, il y a eu différentes activités qui visaient à toucher différents volets des arts, soit :

- La musique;
- La danse;
- Les arts plastiques;
- L'art dramatique.

Cette année, les élèves ont eu le privilège de vivre les trois activités suivantes :

La magie de la musique traditionnelle

Madame Liette Remon a présenté son spectacle à chacune des classes au local polyvalent. Elle a fait vivre aux élèves un atelier interactif sur le plaisir de chanter, de jouer de la musique, de danser et d'inventer ensemble.

Reproduis le dessin mystère

Chaque professeur a reçu par courriel dix dessins, qu'ils ont ensuite décrit à leurs élèves, afin que ces derniers les reproduisent le plus fidèlement possible. Deux élèves par classe ont ainsi gagné une décoration de Noël à suspendre dans leur sapin familial.

Entraînement « pound » en classe

Les élèves ont eu l'occasion de s'amuser et bouger en s'entraînant avec de la musique et des baguettes. Les professeurs ont reçu des vidéos d'entraînements à visionner avec leurs élèves, ou avaient la possibilité d'en créer eux-mêmes. Ils devaient ensuite reproduire le tout avec les élèves, avec bien sûr l'aide des baguettes qui sont essentielles et des tapis de mousse à mettre sur les bureaux.

Par le biais de ces trois activités, les élèves ont pu mettre leur créativité à profit et vivre une belle dernière semaine à l'école avant Noël.

Annie Dussault, membre de l'O.P.P.



TU CHERCHES UN TRAVAIL STIMULANT?
OUVRE TON SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF EN MILIEU FAMILIAL!



Plaisir de travailler
avec des tout-petits



Accompagnement
personnalisé



Conciliation travail-
famille



Aide au
démarrage

3 500 \$ AIDE AU DÉMARRAGE + BONS REVENUS STABLES

**POUR CONNAÎTRE LES EXIGENCES OU POUR DISCUTER DE
VOTRE PROJET : 418 875-0275, POSTE 1**

Multi-Prêts
HYPOTHÈQUES
CABINET EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

KATHY MANON FOURNIER



Courtier hypothécaire
Mortgage broker

418 891-1000

kmfournier@multi-prets.ca

979, avenue de Bourgogne, bur. 100
Québec, QC, G1W 2L4



CORPORATION DU BASSIN DE LA JACQUES-CARTIER UN RETOUR DE LA PÊCHE AU SAUMON SUR LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER? FAITS SAILLANTS DU SONDAGE EN LIGNE

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC), en partenariat avec la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) a mené une étude auprès des pêcheurs de saumon dans le cadre de sa réflexion sur l'idée d'ouvrir la pêche au saumon sur la rivière Jacques-Cartier. Les objectifs étaient de :

- Connaître les perceptions et mesurer l'intérêt pour la pêche au saumon;
- Évaluer le degré d'appui à un plan de gestion potentiel;
- Connaître l'importance de l'implication environnementale et sociale pour les répondants.

Les pêcheurs de saumon ont donc été invités à répondre à un sondage en ligne. L'enquête comprenait un total de quinze questions réparties en quatre sections, chacune débutant par une mise en contexte de l'aspect visé. La collecte des données s'est déroulée du 13 au 28 février 2022 et un total de 295 personnes ont rempli le questionnaire. Voici donc les principaux constats relevés par le sondage.

- Seulement 57 % des répondants savent que la population de saumons atlantiques de la rivière Jacques-Cartier est en réhabilitation. Cette proportion est de 66 % pour les répondants qui résident dans la région de la Capitale-Nationale. Des efforts de mobilisation et de communication doivent être mis en place pour améliorer l'état des connaissances de cette population.
- Les répondants démontrent un fort intérêt pour venir pêcher le saumon sur la rivière Jacques-Cartier, soit près de neuf répondants sur dix. L'idée d'offrir certaines formations sur le sujet est en outre appuyée par la vaste majorité (82 %) des répondants.
- L'intégration d'un protocole de pêche en eau chaude impliquant des fermetures à court préavis et une pêche avec remise à l'eau obligatoire devrait avoir lieu pour permettre la pêche, puisque la rivière Jacques-Cartier est la plus au sud et à l'ouest où le saumon atlantique est présent. Ces mesures font consensus chez les répondants qui se rangeraient massivement derrière ces décisions (plus de 9 répondants sur 10). De plus, l'obligation d'utiliser des mouches ayant une grosseur maximale et un hameçon sans ardillon ainsi que la restriction de la période d'ouverture de la pêche obtiendraient également la faveur d'environ 80 % des personnes sondées. Il est par ailleurs intéressant de constater que ces contraintes n'auraient vraisemblablement aucun impact sur l'intérêt à venir pêcher.
- Les répondants à cette enquête sont prêts à payer environ 70 \$ pour pêcher dans un secteur contingenté sur la rivière Jacques-Cartier. Ajoutons à cela qu'environ trois répondants sur quatre (73 %) seraient prêts à déboursier une contribution monétaire supplémentaire, par exemple faire un don, pour aider à la préservation à long terme de la ressource.

À l'aperçu de ce sondage, nous pouvons y faire l'interprétation suivante, le retour des pêcheurs à saumons sur la rivière Jacques-Cartier ne devrait pas compromettre la population puisque les modalités de préservation sont supportées, mais pourrait permettre une meilleure mobilisation à travers une plus grande présence dans le paysage régional de cette espèce ambassadrice à une saine gestion de l'eau et de son habitat, le bassin de la rivière Jacques-Cartier.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone au 1 888 875-1120 ou par courriel au info@cbjc.org.



PRÉVENTION

FRAUDE

La fraude est un acte criminel par lequel une personne, par supercherie, mensonge ou autre moyen, soutire à une autre personne des biens, des services ou de l'argent. Faites preuve de vigilance, restez à l'affût !

Signaler une fraude

Vous êtes victime d'une fraude?

Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141

Pour toute urgence : 911

La Sûreté du Québec vous rappelle l'importance de signaler toute fraude au Centre antifraude du Canada.

Pour obtenir du soutien

La ligne Aide Abus Aîné : 1 888 489-2287

Info-social : 811

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) : 1 866 532-2822

SOS Violence conjugale : 1 800 363-9010



Commis à la comptabilité

Notre client, La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, est à la recherche d'un commis à la comptabilité qui se joindra à son équipe.

Offrant un milieu de vie de plus en plus attractif, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a comme mission d'améliorer de façon durable la qualité de vie des citoyens.

Relevant de la trésorière, vous complèterez l'équipe d'administration et vous serez responsable des activités liées aux comptes fournisseurs, à la taxation et à la paie.

Principales responsabilités

- Répondre aux demandes internes et externes des citoyens et leur fournir toute l'information sur les comptes de taxes
- Effectuer les mises à jour au rôle d'évaluation
- Effectuer la facturation et l'encaissement des diverses recettes
- Préparer les comptes de taxes annuels et concilier les taxes à recevoir mensuellement
- Effectuer le suivi des dossiers en retard de paiement ou en recouvrement
- Saisir les bons de commande, les factures et procéder à l'émission des paiements
- Effectuer le suivi des engagements et des états de compte
- Vérifier la conformité et l'approbation des bons de commandes et factures tout en identifiant les problèmes
- Appeler à effectuer la paie ou d'autres tâches liées à la rémunération

Conditions d'emploi

- Horaire de 36 heures par semaine
- Horaire sur 4 jours et demi
- Échelle salariale de 24.84\$/h à 32.10\$/h
- REER collectif jusqu'à 9%
- Assurances collectives

Profil recherché

Exigences requises

- Détenir une technique en comptabilité ou toute autre expérience pertinente
- Deux (2) années d'expérience pertinente
- Connaissance avec la paie
- Être à l'aise avec le service à la clientèle





Personnalité

- ▮ Capacité à travailler sous pression et en équipe
- ▮ Initiative et autonomie
- ▮ Faire preuve de minutie et d'entregent

Les dossiers seront traités avec confidentialité. Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées. Le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.



SKI DE FOND

Le Chemin de La Liseuse, longeant la rivière Jacques-Cartier est entretenu quotidiennement pour le ski de fond.

Distance aller-retour de 14 km et possibilité de rejoindre le Centre de plein air Dansereau de Pont-Rouge pour un total de 30 km aller-retour.

ACTIVITÉS SUR GLACE

Sentier de glace de 2,5 km, formé de boucles aménagées en forêt et disponible uniquement pour le patinage libre.

Deux patinoires de 85 par 200 pieds exclusivement utilisées pour le hockey libre.

GLISSADE

Glissade en neige damée d'une hauteur de 20 pieds pour le plaisir des petits et des grands.

HORAIRE RÉGULIER

Lundi au vendredi
9 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 21 h

Samedi et dimanche
9 h à 21 h

LOCATION ET SERVICES

Patins : 5 \$
Aide-patinage « skateez » : 3 \$
Trottinettes des neiges : 6 \$ résident | 9 \$ non-résident
Traineau/chaise : 5 \$
Barre d'apprentissage : Gratuit
Aiguisage de patins : 8 \$
Ruban bâton de hockey : 5 \$
Rondelle de hockey : 3 \$
Lacets pour patin : 6 \$

PARC DE GLISSE DU *Grand-Héron*

**GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**
Preuve d'identité avec photo obligatoire

TARIFICATION JOURNALIÈRE Non-résident

Adulte (18 ans et plus)	10 \$
Enfant (13 à 17 ans)	6 \$
Enfant (6 à 12 ans)	3 \$
Enfant (5 ans et moins)	Gratuit

LAISSEZ-PASSER SAISONNIER* Non-résident

Adulte (18 ans et plus)	75 \$
Enfant (13 à 17 ans)	45 \$
Enfant (6 à 12 ans)	20 \$
Enfant (5 ans et moins)	Gratuit

*Valide pour toutes les activités au parc de glisse



**POUR CONNAÎTRE LES CONDITIONS JOURNALIÈRES
OU POUR TOUTE AUTRE INFORMATION :**
WWW.VILLESJC.COM

FÊTE DE L'HIVER



JEUX GONFLABLES MINI-FERME
INITIATION AU FATBIKE BONHOMME CARNAVAL
(GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS)

29 JANVIER



10 H - 16 H

PARC DE GLISSE DU GRAND-HÉRON

VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER